



Paris le 1<sup>er</sup> juin 2022

# Formation Classification EDCM 2<sup>eme</sup> semestre 2022.

A l'attention des DS/DSC/Coordinateurs/RSS du SMIDEF

Chers collègues

Comme vous le savez, le déploiement de la nouvelle Convention Collective de la métallurgie, signée le 7 février 2022, est en marche.

Nous avons eu l'occasion de vous informer du dispositif de formation, déployé par la Fédération de la Métallurgie, sur les différents thèmes, à commencer par la nouvelle classification

Nous insistons sur le fait que ces formations sont absolument fondamentales, et que tous les Délégués Syndicaux devront les avoir suivies en 2022-2023.

Vous êtes près de 400 DS au SMIDEF, et les sessions sont limitées à 15 stagiaires.

Néanmoins, **inscrivez-vous sans attendre** afin de pouvoir échanger avec vos RH en entreprise sur la mise en place de vos accords de déploiement de la CCN

## INSCRIVEZ-VOUS AUX STAGES « EVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL METALLURGIE – CLASSIFICATION »

Vous pouvez vous inscrire via [formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com) ou utilisez le module d'inscription sur le site <https://www.smidef.com> / espace adhérent / calendrier formation

DATES STAGE		VILLE	REF CFS	Pré-requis
Jeudi 22 septembre	Vendredi 23 septembre	PARIS	<b>22 E 45</b>	
Lundi 3 octobre	Mardi 4 octobre	PARIS	<b>22 E 46</b>	
Mercredi 19 octobre	Jeudi 20 octobre	PARIS	<b>22 E 47</b>	
Mardi 8 novembre	Mercredi 9 novembre	PARIS	<b>22 E 48</b>	
Mercredi 7 décembre	Jeudi 8 décembre	PARIS	<b>22 E 50</b>	

Rappels :

- Ce stage suit le régime habituel des stages du Centre de Formation Syndical (CFS) : prise en charge totale des coûts pédagogiques, et des frais de déplacement/hébergement dans la limite des plafonds habituels
- A ce titre, vous êtes tous inscrits pour pouvoir réaliser la formation en ligne de sensibilisation à la nouvelle classification (MOOC → <https://formations.metallurgie-cfecgc.com> )
- **La réalisation de ce MOOC est un préalable indispensable avant de suivre la formation présentielle de 2 jours destinée à comprendre et déployer la classification dans vos entreprises.**
- Pour toute question sur le fonctionnement du MOOC, contactez [formation.edcm@metallurgie-cfecgc.com](mailto:formation.edcm@metallurgie-cfecgc.com)
- Une page dédiée à la convention collective, intégrant la Foire aux Questions, le texte intégral, et d'autres éléments de communication est disponible ici <https://www.metallurgie-cfecgc.com/edcm-evolution-du-dispositif-conventionnel-de-la-metallurgie>

Merci

Anita LEBON – Responsable formation SMIDEF - [formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com)